



Lalie  
Bena

Habilitation santé, jeunesse et sports  
Recueil des actes administratifs de l'état  
N°2008-107 du 9 octobre 2008 (page 32,33)

CFI Danse Feeling



0087360

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

Les exigences de la vie en commun nécessitent que soient définies les règles de discipline et de fonctionnement dont l'observation, seule, permettra à la formation dispensée d'atteindre son but et une réelle efficacité. La direction s'attache à entretenir un climat de concertation et de coopération entre les formateurs et les stagiaires avec le souci commun de tendre vers une valorisation de la formation

### 1. GÉNÉRALITÉS

A. Chaque stagiaire, dès le début du stage, est tenu de parapher ce document dont un exemplaire sera versé à son dossier administratif.

B. Les programmes de formation à plein temps faisant l'objet d'obligations et d'engagements précis de à l'égard de l'État en général et du ministère de tutelle, L'institut conventionné est tenu de veiller à ce que soient strictement appliquées les dispositions résultant de la convention de fonctionnement en ce qui concerne les droits et obligations des stagiaires admis dans les cycles de formation.

C. Le présent règlement a pour objet de préciser, compte tenu des engagements contractés par l'institut envers l'État d'une part, les stagiaires d'autre part, les conditions d'organisation et de réalisation des actions de formation.

D. Les stagiaires qui, ayant fait acte de candidature à l'un des cycles de formation à temps plein organisé par l'institut dans le cadre conventionnel, et ayant souscrit aux obligations signées par eux lors de l'entrée en stage, sont tenus d'honorer leurs engagements à l'égard du CFI Danse Feeling.

E. Cette clause implique qu'en cas de non respect de l'une de ces obligations, l'institut est fondé à considérer cet état de chose comme rupture de contrat unilatérale et à prendre toute mesure de droit qui en découle (avertissement, mise à pied, exclusion du centre de formation).

### 2. ORGANISATION ET PROGRAMMES

A. La direction de l'organisme élabore et, le cas échéant, aménage tant le contenu que l'organisation des enseignements, étant entendu que les initiatives qu'elle prend ne doivent remettre en cause ni l'essence, ni la finalité de la formation.

B. La direction de l'organisme précise les horaires de cours et de travaux pratiques pour chacun des groupes et tient les stagiaires informés de leur contenu semaine par semaine.

C. La direction de l'organisme a tous pouvoirs en vue d'apporter à tout moment, en considération d'impératifs imprévus, certaines modifications à l'organisation du programme, dès l'instant où elles ne portent pas sur des clauses substantielles, ainsi que de reporter ou d'annuler l'action de formation si l'effectif prévu n'était pas atteint.

D. Chaque stagiaire est tenu de gérer en autonomie sa pratique personnelle et doit le justifier au CFI danse feeling par la progression et l'acquisition des compétences au moment des mises en situation et

**Siège social et correspondance :** Chez Nathalie CARSIN

46 Rue du Prao L'Hacienda  
Les Ayguades 11430 GRUISSAN

Mail: [secretariatdansefeeling@gmail.com](mailto:secretariatdansefeeling@gmail.com)

Association N° W133010463

Naf 8552Z

SIRET : 48053472600041

Organisme de Formation N° NDA 76110175011

des validations de degré .

E. La direction du CFI danse feeling effectue les convocations aux examens par courriel . Aucun passage devant le jury d'examen ne pourra avoir lieu si le stagiaire n'est pas à jour du règlement de sa participation financière.

### 3 .LIEU DE LA FORMATION

Les sessions de formation se déroulent principalement au centre LVL avenue de la jonque 11430 Gruissan .Les stagiaires peuvent réaliser leur réservation au camping . Une salle de formation est à disposition au CFI danse feeling qui privilégie conformément au principe de la méthode Lalie Bena transmise un travail dans un cadre naturel à proximité directe . D'autres espaces partenaires peuvent être utilisés et sont spécifiés sur les convocations .

### 4. DISCIPLINE

A. Pendant la durée de leur formation, les stagiaires s'engagent à respecter sur l'ensemble des lieux de formation, une discipline qui doit être considérée comme une condition sine qua non de la qualité de leur stage.

B. La formation des adultes inclut les exigences de la vie professionnelle ; il est donc expressément recommandé :

1. de faire preuve de courtoisie et de correction vis-à-vis des autres stagiaires, du personnel, des clients, des partenaires d'accueil .
2. Ces règles de courtoisie et de correction restent applicables même lorsque les sessions se déroulent en plein air .
3. de faire preuve de ponctualité .
4. de respecter les prescriptions particulières aux différents établissements ;circulation du personnel, interdiction de fumer et de consommer des produits illicites ni de l'alcool , adapter sa tenue et son matériel personnel en fonction de la séance
5. de veiller au respect de l'organisation et des règles de travail des entreprises .
6. de ne pas introduire sur les lieux de formation et d'application des personnes étrangères au service sans l'autorisation préalable de la direction.
7. Les locaux n'acceptent pas la présence des stagiaires en qualité de client.
8. L'institut se réserve le droit de refuser tout stagiaire dont la tenue vestimentaire ne serait pas en adéquation avec les contraintes professionnelles du CFI Danse Feeling ;

C. Il est également convenu que :

1. Les stagiaires veilleront à respecter les installations des salles de formation (revêtements muraux, sols, vitres, chaises, tables, etc.) et à respecter l'environnement naturel où les sessions se déroulent
2. Les stagiaires manipuleront avec précaution le matériel mis à leur disposition afin d'en préserver un bon fonctionnement .

Les stagiaires sont tenus de ne pas charger, stocker ou transmettre des fichiers contenant des éléments protégés par les lois sur la propriété intellectuelle, sauf à posséder les autorisations nécessaires.

3. Les stagiaires devront s'assurer d'avoir rangé leurs affaires et laissé les salles en état de propreté à la fin des heures de cours . A l'abord des locaux, des poubelles et des cendriers sont à la disposition des stagiaires , il est demandé de les utiliser afin de maintenir propres ces abords .

E. Hygiène et sécurité : les stagiaires sont tenus d'observer les mesures d'hygiène et de sécurité ainsi que les prescriptions de la Médecine du Travail qui résultent de la réglementation en vigueur. Les consignes de sécurité concernant les procédures d'évacuation d'urgence et de prévention contre l'incendie (utilisation des lances et des extincteurs par exemple) sont à respecter impérativement. Les consignes d'interdiction de fumer, de même que celles qui sont données pour l'hygiène et la propreté des locaux (aération, toilettes,

boîtes à déchets, etc...) doivent être rigoureusement observées. En cas d'urgence, les stagiaires sont informés que le centre dispose d'une trousse de «premiers secours».

F. Vestiaires : en mettant à la disposition de certains stagiaires un vestiaire, la direction se conforme uniquement à une obligation légale, mais entend ne pas assurer la garde des objets, effets d'habillement déposés par les stagiaires. Elle décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de destruction. Il est interdit de déposer dans les vestiaires : - des sommes d'argent, - des objets inflammables ou dangereux, - des objets appartenant au centre ou établissement d'application.

#### **4. PÉRIODE PROBATOIRE**

Pendant une journée, les stagiaires sont en période probatoire. Il peut être mis fin à leur formation dans la mesure où il se révèle qu'il y a inadéquation entre le stagiaire et le programme proposé ou son comportement attendu. Dans le cas où le délai de rétractation (1 jour suivant la signature du contrat de formation) est écoulé, les sommes perçues par le centre ne sont pas restituées. En dehors de la période probatoire, il ne peut être mis fin à la formation que s'il se révèle un non respect du règlement ou une faute grave.

#### **5. CONFIDENTIALITÉ**

Le stagiaire reçoit les documents et vidéos relatives à son niveau acquis à la fin de chaque degré validé et se doit de respecter la confidentialité de ces supports strictement réservés aux stagiaires ayant suivi la formation au CFI Danse Feeling Lalie Bena et ce à des fins de préserver la qualité de l'enseignement de la méthode par des intervenants certifiés; La reproduction des exercices de la méthode Lalie Bena en lisant les documents ou en regardant les vidéos sans avoir réalisé de stage au CFI danse feeling et sans la présence d'un intervenant certifié compétent est dénuée de tout fondement et perd tout son sens, seul l'accompagnement oral en présentiel rend la pratique de la méthode efficace et pertinente . La liste des praticiens certifiés est mise à jour chaque année sur <https://www.danse-feeling-laliebena.com/>

#### **7. PRÉSENCES**

A. Les stagiaires s'engagent à suivre d'une manière régulière et permanente l'enseignement pendant la durée intégrale du cycle. Cette participation étant attestée par l'émargement des états journaliers de présence.

B. La direction de l'organisme veille à ce que soient rigoureusement remplis, dans les conditions réglementaires, les états de présences journaliers des stagiaires.

C. Toute indisponibilité consécutive à la maladie doit être signalée à la direction dans un délai maximum de 48 heures, étant entendu que la personne absente devra s'efforcer de prévenir au plus vite l'organisme de formation.

D. Toute absence, sauf en cas de force majeure, fait l'objet d'une autorisation préalable de la direction ou du formateur responsable.

#### **8. FRAIS DE FORMATION**

A. La participation stagiaire au coût pédagogique de la formation par degré est de 1920 euros; mille neuf cent vingt euros soit 5760 euros; Cinq mille sept cent soixante euros pour les 3 premiers degrés et 1920 euros; mille neuf cent vingt euros supplémentaires pour le 4<sup>ème</sup> degré. Les certifications sont comprises hors hébergement et restauration durant toute la durée de la formation .

Un échéancier peut être demandé par chaque stagiaire. Cet échéancier pourra être réglé par virement automatique à l'intention de l'organisme, et il sera soumis à la Direction avant acceptation. En cas de départ anticipé après la période probatoire, la participation stagiaire restera due .

B. En cas de non respect par le stagiaire des conditions indiquées, l'organisme est fondé à considérer cet état de chose comme une rupture de contrat unilatérale et à prendre toute mesure qui en découle (avertissement, mise à pied, exclusion du programme)

#### **9. VALIDATION DES DEGRÉS**

Devenir **Praticien bien être 1 er degré** nécessite une mise en situation du stagiaire en présence de

**Siège social et correspondance** : Chez Nathalie CARSIN

46 Rue du Prao L'Hacienda  
Les Ayguades 11430 GRUISSAN

Mail: [secretariatdansefeeling@gmail.com](mailto:secretariatdansefeeling@gmail.com)

**Association** N° W133010463

**Naf** 8552Z

**SIRET** : 48053472600041

**Organisme de Formation** N° **NDA** 76110175011

la direction de CFI danse feeling et d' au moins un intervenant certifié volontaire ou pratiquant certifié de la méthode feeling Lalie Bena pour la réalisation du test d'évaluation finale le dernier jour de la 2 ième semaine de stage .

Devenir **Intervenant feeling** nécessite une mise en situation par l'organisation d'un *atelier feeling* (concept déposé @laliebena) à Gruissan avec l'accompagnement du CFI danse feeling .Les informations nécessaires au stagiaire sont indiquées sur sa convocation.

Devenir **Danse- thérapeute** nécessite la validation des degrés inférieurs attestés dans le livret par la directrice de formation avant la présentation du projet thérapeutique auprès du comité des intervenants certifiés volontaires 3 ième et 4ieme degré du CFI danse feeling .

La Danse thérapie méthode Lalie Bena est le 3ième degré de la méthode .Les informations nécessaires sont indiquées sur les convocations au passage du 3 ieme degré

Après la validation danse- thérapie et une pratique avérée de 4 années consécutives, minimum une demande d'admission à la formation de formateur étant le 4ième degré de la méthode peut être adressée à [secretariatdansefeeling@gmail.com](mailto:secretariatdansefeeling@gmail.com)

Ce règlement est à nous retourner dûment daté, signé et portant la mention manuscrite obligatoire. L'autre est à conserver. Nom et prénom du stagiaire, avec la mention «ai pris connaissance du présent règlement»

Nom et prénom : .....

Le ..... Signature

à